

RAPPORT PUBLIC COMMISSION D'EXAMEN DES VOEUX

BTS MAINTENANCE DES SYSTEMES

OPTION A : SYSTEMES DE PRODUCTION

1 - Objectifs et attendus de la formation :

Le titulaire du BTS Maintenance des systèmes option A: systèmes de production est un technicien de terrain dont la polyvalence dans les domaines de la mécanique, de l'électricité et de l'automatisme lui permet de contribuer à l'optimisation de la disponibilité des moyens de production.

Il doit savoir dépanner, réparer, améliorer les équipements mais aussi anticiper les dysfonctionnements. Il peut établir un diagnostic de panne, faire le bilan d'une suite d'interventions et l'analyser pour établir le cahier des charges d'installations nouvelles. Une fois ces installations réalisées, il peut les réceptionner et superviser leur mise en œuvre.

Cadrage national des attendus de la formation :

- s'intéresser à la maintenance des systèmes,
- s'adapter au travail en équipe dans le cadre d'une démarche de projet,
- avoir des capacités d'organisation et d'autonomie,
- s'adapter à un environnement industriel, pour comprendre et respecter les règles de son fonctionnement,
- disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations,
- disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système),
- disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter.

Attendus locaux :

- Intérêt pour la technologie,
- Savoir-être : sérieux, ponctualité, écoute, travail personnel...

2 – Données principales de la procédure 2020 :

Chaque année, un taux minimum de candidats boursiers et un taux minimum de bacheliers professionnels admis en STS, sont fixés par le recteur.

Pour 2020 : taux minimum de bacheliers professionnels : 60% (stable depuis 2018).

 taux minimum de candidats boursiers : 18%.

En augmentation de 19%, Le nombre de vœux confirmés a été de 138 en 2020 contre 116 en 2019, pour une capacité d'accueil de 15 places.

Les candidats titulaires du baccalauréat, non scolarisés ou en études post-bac, représentent 8.7% de l'effectif total.

Capacité d'accueil totale : 15		Candidatures confirmées : 138	Rang du dernier appelé en 2019
Bac pro	9	94 (68%)	40 /72
Bac techno	5	41 (30%)	24 /35
Autres	1	3 (2%)	7 /9

3– Modalités d'examen des vœux :

Les candidatures sont réparties par groupe selon la nature du baccalauréat préparé ou obtenu :

- ✓ le groupe « baccalauréats professionnels »,
- ✓ le groupe « baccalauréats technologiques »,
- ✓ le groupe « baccalauréats autres que professionnels et technologiques ».

Les candidats sont classés dans chacun des groupes par la commission d'examen des vœux (CEV) selon les critères quantitatifs et qualitatifs fixés par ses membres et listés dans le tableau synoptique ci-dessous.

Un traitement algorithmique, permettant de calculer une note globale à partir des moyennes des notes récupérées et des notes attribuées aux candidats par la commission CEV, a été mis en œuvre par la commission pour l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la CEV en fonction des critères définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La CEV s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier le mérite des candidatures.

4– Principaux enseignements - conseils et recommandations aux candidats :

Les membres de la commission d'examen des vœux sont très attentifs aux appréciations des professeurs, et particulièrement sensibles quand il s'agit du savoir-être des candidats.

Il y a des qualificatifs, tels que travailleur, motivé, sérieux, qui font remonter les candidats dans le classement, alors que d'autres comme « absent » ou « bavard » font l'effet inverse.

Parallèlement aux résultats, la motivation pour la formation visée est un critère essentiel et la CEV a pu constater qu'un grand nombre de candidats se contentent d'un projet de formation banal et impersonnel. Cet écrit doit être sincère et faire l'objet d'un véritable travail de réflexion, car c'est le seul moyen pour la CEV de mesurer la motivation d'un candidat. De plus, un projet bien argumenté, peut, le cas échéant, compenser la faiblesse de certains résultats.

La CEV veille à la cohérence entre le baccalauréat préparé ou obtenu et le BTS visé. Un tableau indicatif de correspondance BAC PRO /BTS a été établi par les corps d'inspection et les enseignants afin de guider les candidats (voir « ANNEXE tableau correspondance BAC PRO-BTS »).

La commission déplore le fait que, d'une façon générale, la rubrique « activités/centres d'intérêt » soit trop peu souvent renseignée.

Il est regrettable en effet, que les candidats du groupe bac professionnel ne mettent pas en avant leur connaissance de l'entreprise et l'expérience professionnelle acquise notamment lors des 22 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel. Aussi, la CEV recommande de compléter la sous-rubrique « expérience professionnelle stages » en listant à minima les différentes PFMP effectuées et en décrivant les tâches réalisées si elles sont pertinentes.

Par ailleurs, un engagement citoyen, la pratique d'un sport en compétition, des activités culturelles ou associatives sont autant d'informations qui permettront à la CEV de cerner la personnalité d'un candidat et de mesurer la valeur d'une candidature sous un autre angle que celui des notes.

5– Tableau synoptique des critères :

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux d'examen des vœux publiés sur PARCOURSUP	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques quantitatifs	Les notes des bulletins de 1ère et de terminale de : français, mathématiques, physique-chimie, LVE anglais, enseignement professionnel, enseignements technologiques. les notes de l'écrit et de l'oral des épreuves anticipées de Français du baccalauréat Les éléments quantifiés de la fiche avenir.			Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matières scientifiques Compétences en expression écrite méthode de travail autonomie acquis et savoir-faire professionnels ou technologiques : le cas échéant expérience professionnelle acquise en PFMP		Notes et appréciations Notes et appréciations et prise en compte de la qualité rédactionnelle du projet de formation Appréciations et Fiche avenir Notes et appréciations et rubrique « activités et centres d'intérêt » / sous-rubrique « expérience professionnelle /stages »	Très important Très important Important Très important
Savoir-être	Implication dans la formation, attitude face au travail Assiduité, comportement		Appréciations des professeurs et fiche avenir : capacité à s'investir	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet personnel et motivation Cohérence du baccalauréat avec la formation visée		Projet de formation motivé et argumenté Fiche avenir : avis poursuite d'études Parcours scolaire (secondaire et supérieur pour les étudiants en reconversion)	Essentiel Variable selon le parcours
Engagements, activités et centres d'intérêts, réalisations péri ou extra-scolaires			Rubrique : Engagement citoyen Rubrique : Expérience d'encadrement et animation Rubrique : Pratiques sportives et culturelles si pertinents	Complémentaire Complémentaire Complémentaire

A Fécamp, le 06/07/2020

Le Proviseur,